

Olympiades nationales de géographie

21 octobre 2023

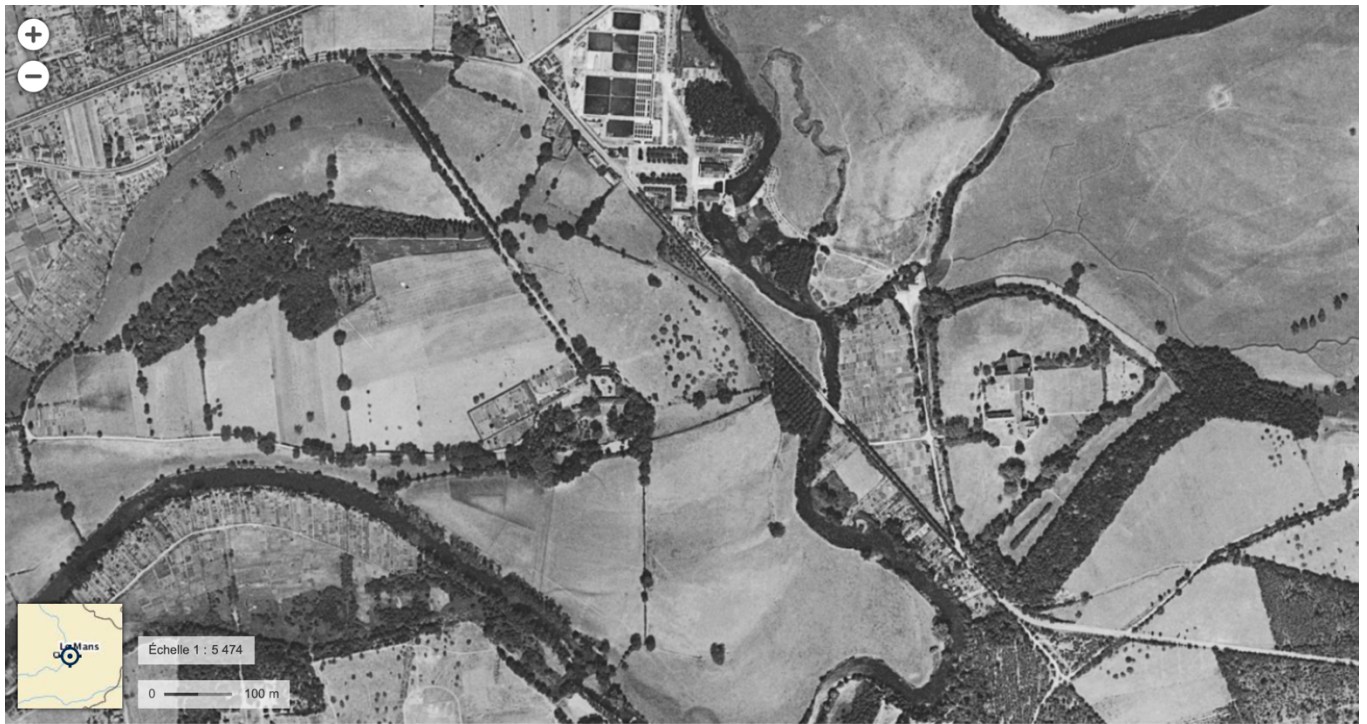
Compte-rendu de l'épreuve de terrain

NOM :

Prénom :

L'épreuve écrite de compte-rendu dure deux heures. Le sujet comporte dix pages et huit questions, auxquelles s'ajoute un croquis de synthèse. Il est conseillé de consacrer entre un tiers et la moitié de la durée de l'épreuve à la réalisation de celui-ci.

- 1) Comparez les deux photographies aériennes ci-dessous – celle du haut date des années 1950 à 1965, celle du bas des années 2020. Quand et pourquoi ce type de quartier, qu'on appelle un quartier de grands ensembles, a été aménagé ?



Données cartographiques : © IGN, GÉOPAL, ASP, FEDER, Région Pays-de-la-Loire, Préfecture de la région Pays-de-la-Loire +



Données cartographiques : © IGN, GÉOPAL, ASP, FEDER, Région Pays-de-la-Loire, Préfecture de la région Pays-de-la-Loire +

Source : geoportail.gouv.fr, 2023.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) D'après vos observations, quelles infrastructures et quels services publics sont mis en place dans la quartier des Sablons ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- 3) À l'aide du document ci-dessous, extrait du site internet *lemansmetropole.fr*, caractérisez le profil socio-économique de la population du quartier des Sablons et analysez l'intérêt de la mise en place d'un « Conseil Citoyens ».

Le quartier Sablons-Bords-de-l'Huisne

Le quartier Sablons-Bords-de-l'Huisne constitue l'un des cinq quartiers prioritaires de l'agglomération mancelle dans le cadre du contrat de ville mis en place pour la période 2015-2020.

Page modifiée le jeudi 3 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

L'INFO
DISPO



Caractéristiques

Localisation

Chiffres

Conseil Citoyens

Contact

Caractéristiques



© Le Mans Métropole

Le quartier prioritaire Sablons-Bords-de-l'Huisne est **bien relié à la ville**, notamment via le tramway.

Il est composé d'espaces extérieurs et d'une **proximité avec la nature**.

On y trouve une prédominance de logement sociaux collectifs et une **présence forte d'équipements** de proximité ou structurants, commerces et activité économique.

9714

habitants

C'est le nombre de personnes qui vivent au sein du quartier prioritaire Sablons-Bords-de-l'Huisne.

PLUS LOIN

Le Fonds de participation des habitants (FPH) soutient les projets collectifs développés au sein des quartiers prioritaires. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le centre social le Kaléidoscope.

Chiffres

Voici quelques chiffres-clés représentatifs du quartier Sablons-Bords de l'Huisne.

- 40 % des habitants perçoivent de bas revenus,
- 26 % des personnes ont moins de 14 ans,
- 6 % de ménages se composent de 6 personnes et plus,
- 22 % de familles sont monoparentales,
- 89 % de ménages sont locataires,
- 26 % des ménages reçoivent au moins une allocation chômage.

Conseil Citoyens

Lancé en novembre 2016, le Conseil Citoyens des Sablons – Bords de l'Huisne est composé au 1er septembre 2019 de 23 membres :

- 15 au sein du collège habitants,
- 8 au sein du collège acteurs locaux.

Ses principaux sujets de travail sont :

- le sondage des habitants sur la thématique de l'isolement,
- la participation au rallye citoyen,
- la réflexion autour de la gestion des encombrants et de l'utilisation des containers enterrés.

Source : <https://www.lemansmetropole.fr/citoyen/le-vivre-ensemble/le-contrat-de-ville/les-quartiers-prioritaires/le-quartier-sablons-bords-de-lhuisne> [consulté en septembre 2023].

5) Dans quelle mesure le territoire exploré dans la boucle est du parcours peut-il être qualifié de « naturel » ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Quels sont les avantages et les inconvénients, pour la métropole du Mans, d’avoir une forêt telle que le Bois de Changé à sa périphérie immédiate ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7) Quelles infrastructures touristiques et récréatives avez-vous observées sur votre parcours ? À qui sont-elles destinées et par qui sont-elles fréquentées d'après vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8) Détaillez une proposition d'aménagement que vous pourriez proposer pour améliorer l'un des espaces que vous avez découverts aujourd'hui.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

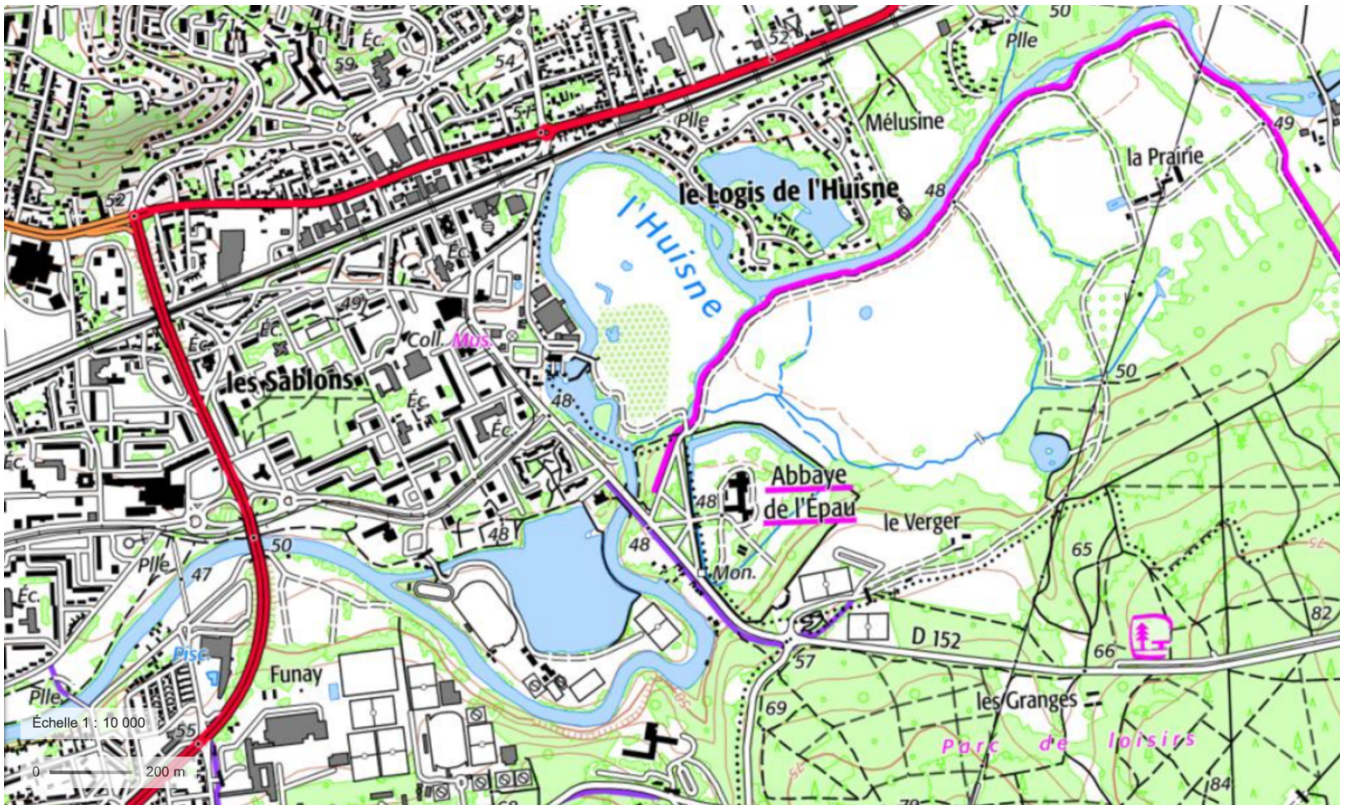
.....

.....

.....

.....

9) À l'aide de l'extrait de carte topographique ci-dessous, proposez un croquis de synthèse avec une légende organisée du secteur que vous avez étudié.



Données cartographiques : © IGN, GÉOPAL, ASP, FEDER, Région Pays-de-la-Loire, Préfecture de la région Pays-de-la-Loire +

Voici quelques éléments issus de la légende de l'extrait de carte topographique pour vous aider :

<table border="0"> <tr> <td></td> <td>principale</td> </tr> <tr> <td></td> <td>régionale</td> </tr> <tr> <td></td> <td>locale ou non classée</td> </tr> </table>		principale		régionale		locale ou non classée	<p>Route à deux chaussées séparées Route de bonne viabilité Route de moyenne viabilité Route étroite régulièrement entretenue Route irrégulièrement entretenue. Chemin. Sentier. Piste cyclable</p>	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>Bois</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Forêt fermée de conifères</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Forêt fermée de feuillus</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Forêt fermée mixte</td> </tr> </table>		Bois		Forêt fermée de conifères		Forêt fermée de feuillus		Forêt fermée mixte
	principale															
	régionale															
	locale ou non classée															
	Bois															
	Forêt fermée de conifères															
	Forêt fermée de feuillus															
	Forêt fermée mixte															
<table border="0"> <tr> <td></td> <td>Maison, hôtel de ville.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bâtiment ordinaire.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bâtiment agricole, industriel ou commercial.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Serre.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Établissement hospitalier.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Terrain de sport.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Tennis</td> </tr> </table>		Maison, hôtel de ville.		Bâtiment ordinaire.		Bâtiment agricole, industriel ou commercial.		Serre.		Établissement hospitalier.		Terrain de sport.		Tennis	<p>Gorges de la Nesque</p> <p>Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquable</p> <p>Aire de détente. Golf. Aire de départ de vol libre.</p>	
	Maison, hôtel de ville.															
	Bâtiment ordinaire.															
	Bâtiment agricole, industriel ou commercial.															
	Serre.															
	Établissement hospitalier.															
	Terrain de sport.															
	Tennis															

Titre :

Légende organisée :

Notes supplémentaires éventuelles :

[Conception et réalisation du sujet : Angéline JEAN]